

EDUPRAT - PODOLOGUES CATALOGUE DE FORMATION

2023

INFORMATIONS PRATIQUES

➤ MODALITÉS D'ACCÈS

En fonction de votre statut, vous pouvez faire appel à différents financements :

ANDPC :

J'AI UN COMPTE DPC :	JE N'AI PAS DE COMPTE DPC :
Rendez-vous sur www.agencedpc.fr, rubrique Professionnels de santé (en haut de l'écran), puis accédez à votre compte et à Mon DPC, document de traçabilité. Cliquez ensuite sur mon compte, en haut de l'écran à droite. RECHERCHER UN PROGRAMME DE FORMATION EDUPRAT - Saisissez votre identifiant et mot de passe puis cliquez sur SE CONNECTER. - Cliquez sur Inscription puis sur Recherche action à gauche de l'écran, entrez la référence de l'action à 11 chiffres (ex : 57202325045), - Cliquez sur Rechercher puis sur Détail de l'action, descendez en bas de l'écran pour trouver le numéro de session, cliquez sur S'inscrire puis valider.	Rendez-vous sur www.agencedpc.fr, rubrique Professionnels de santé (en haut de l'écran), puis accédez à votre compte et à Mon DPC, document de traçabilité. Cliquez ensuite sur mon compte, en haut de l'écran à droite. CRÉER SON PROFIL SUR WWW.AGENCEDPC.FR - Cliquez sur CRÉER UN COMPTE et saisissez vos informations personnelles puis laissez-vous guider. - Pensez à vous munir d'un RIB au format PDF pour renseigner vos informations financières et ainsi bénéficier de la prise en charge de vos frais pédagogiques par l'ANDPC et d'une indemnisation. RECHERCHER UN PROGRAMME DE FORMATION EDUPRAT - Saisissez votre identifiant et mot de passe puis cliquez sur SE CONNECTER. - Cliquez sur Inscription puis sur Recherche action à gauche de l'écran, entrez la référence de l'action à 11 chiffres (ex : 57202325045), - Cliquez sur Rechercher puis sur Détail de l'action, descendez en bas de l'écran pour trouver le numéro de session, cliquez sur S'inscrire puis valider.

AUTRES FINANCEMENTS (OPCO, FIFPL, PERSONNEL):

Nous contacter par téléphone au : 05.56.51.65.14 ou par mail à l'adresse : contact@eduprat.fr

➤ MODALITÉS D'ÉVALUATION / MODALITÉS DE VALIDATION

Les modalités d'évaluation reposent sur une comparaison des questionnaires pré et post formation présentielle. Toutes les étapes sont obligatoires pour valider la formation.

➤ PRÉREQUIS

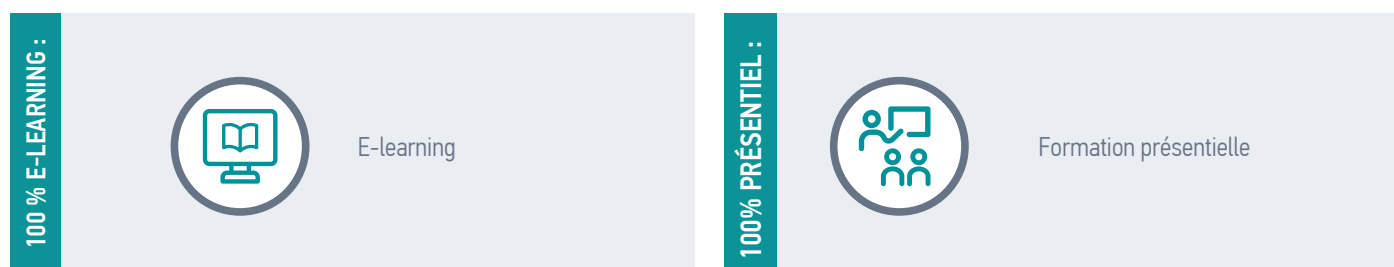
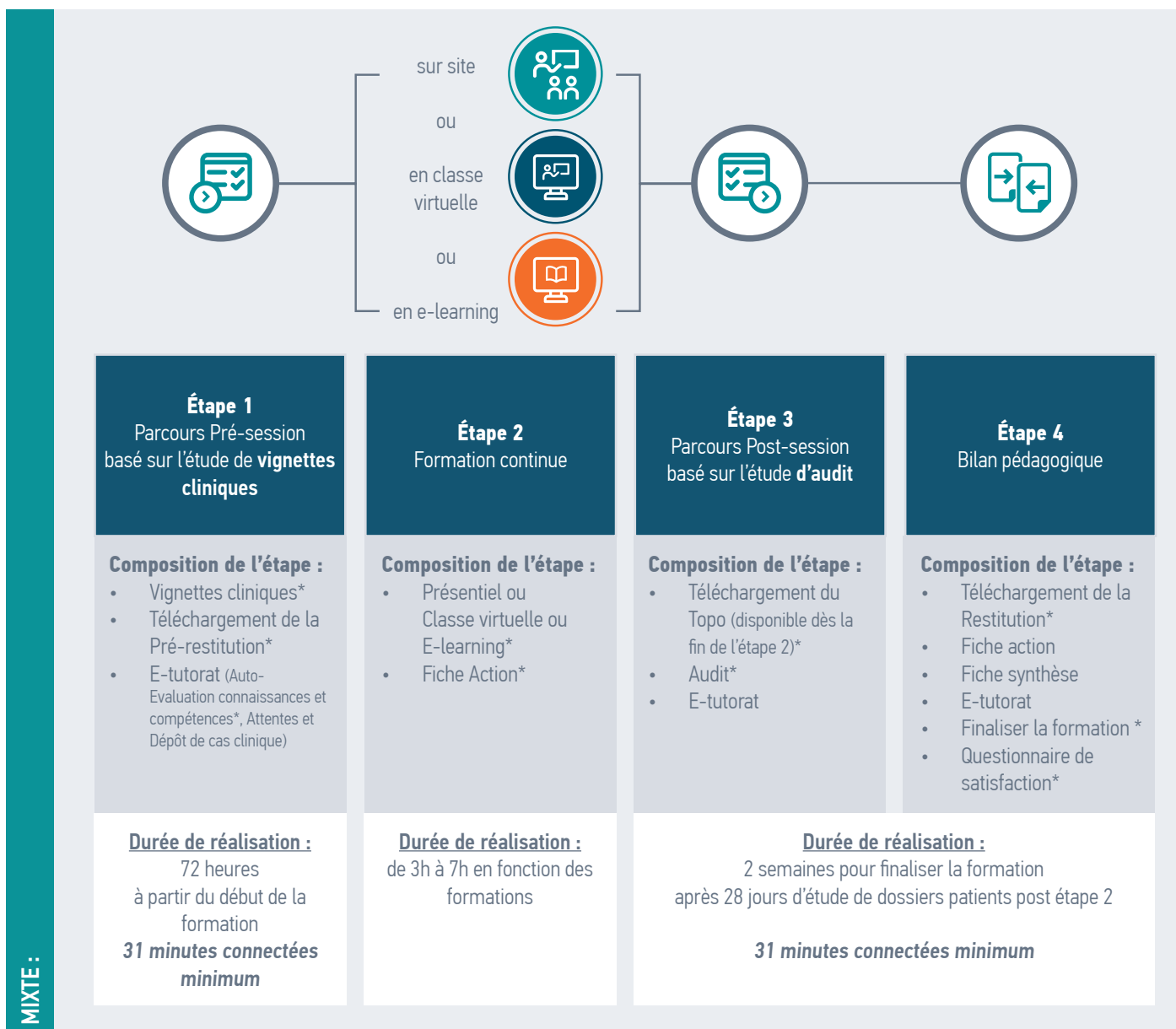
Nos formations ne nécessitent pas de prérequis, en cas d'exception il sera indiqué sur la fiche de formation.

➤ ACCESSIBILITÉ

Si vous avez des questions sur l'accessibilité à la formation en cas de handicap, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse **contact@eduprat.fr** ou **05 56 51 65 14**.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

L'ensemble de nos formations DPC sont des Evaluations des Pratiques Professionnelles.
Le E-tutorat permet au participant d'échanger avec le formateur tout au long du parcours de formation.



* étapes obligatoires pour valider la formation

BUDGET ANDPC 2023

PEDICURE-PODOLOGUES - Max 14h/an					
Format	Présence	Type de formulaire	Nb heures	Indemnisation participants DPC	Prise en charge DPC
Non présentiel	E-learning	Cas cliniques	5	137,50€	100,00€
			8	220,00€	160,00€
		Vignette / Audit	5	275,00€	164,00€
			8	440,00€	320,00€
Mixte	Classe virtuelle	Cas cliniques	7	275,00€	200,00€
			8	302,50€	220,00€
		Vignette / Audit	7	385,00€	328,00€
			8	440,00€	380,00€
	Sur site	Cas cliniques	7	275,00€	200,00€
			8	302,50€	220,00€
		Vignette / Audit	7	385,00€	328,00€
			8	440,00€	380,00€
Présentiel	Sur site	Questionnaire	7	385,00€	280,00€
			14	770,00€	560,00€

FORMATIONS EDUPRAT

PODOLOGUES 2023



	Présentiel		Classe virtuelle	E-learning		Publics concernés
	Mixte	100% Présentiel	Mixte	Mixte	100% E-learning	
ÉTHIQUE						
Gestion de l'agressivité des patients et de leur entourage		• 7h				MG SPES ORT PH MK IDE SF
MEDECINE LÉGALE						
Repérage de la maltraitance chez l'enfant	•					MG SPES ORT PH MK IDE SF
Violences conjugales : rôle des professionnels de santé	•		•			MG SPES MK IDE SF

ÉTHIQUE

Formation DPC

GESTION DE L'AGRESSIVITÉ DES PATIENTS ET DE LEUR ENTOURAGE

➤ **FORMAT**

PRÉSENTIEL 7H | SUR SITE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Les faits d'incivilités et de violence verbale et physique à l'encontre des professionnels de santé sur leur lieu de travail sont toujours aussi importants comme le montre le Rapport 2022 (données 2020-2021) de l'Observatoire National des violences en milieu de santé (ONVS). Qu'il s'agisse d'insultes ou de coups et blessures, et quel que soit le lieu d'exercice (établissement/structures ou exercice de ville) ces faits sont inacceptables.

L'exposition aux incivilités ou aux violences produisent les mêmes effets délétères : stress chronique, mal être, perte de confiance, démotivation, dégradation de l'ambiance au travail, dysfonctionnements, absentéisme. Par ricochet, elles portent également préjudice à la qualité des soins. Dans l'exercice de ville cette violence peut générer la fermeture du cabinet par le professionnel qui se sent en insécurité et dans les structures et établissements elle peut susciter le départ du lieu de travail. Il est capital d'être en mesure de détecter, prévenir et gérer au mieux les situations de violences, maîtriser les procédures d'alerte et les moyens de protection, développer des habiletés et des modes d'intervention pour assurer sa propre sécurité et celle des autres en situation d'agressivité. Pour prévenir les violences, il est essentiel de gérer les comportements d'agressivité par des techniques spécifiques de communication non violente. Ces aptitudes ne s'improvisent pas et les compétences acquises lors de cette formation seront un atout certain. Enfin Il est également capital que les professionnels de santé connaissent les notions élémentaires de droit pénal et de procédure pénale en cas d'agression et de violence contre eux-mêmes et leur entourage professionnel, voire familial, et des droits dont ils disposent de façon spécifique à cette fin. Cette connaissance participe à leur sécurisation.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
- Savoir identifier et comprendre les mécanismes de l'agressivité et de la violence - Connaître les indicateurs permettant de détecter une situation à risque - Maîtriser la conduite à tenir préventive pour éviter l'agressivité et la violence - Connaître les stratégies de désamorçage lors d'une situation d'agression ou d'acte violent - Appréhender les pathologies spécifiques pouvant amener à de l'agressivité ou de la violence - Connaître les notions élémentaires de droit pénal et de procédure pénale en cas d'agression et de violence	- Être capable d'utiliser des techniques de communication non violente - Savoir détecter une situation à risque et la prévenir - Être en mesure de gérer une situation de violence en urgence - Pouvoir mettre en place des actions préventives aux récidives - Savoir enclencher des procédures pénales en cas d'agression et de violence

➤ **PUBLICS**

Médecine générale, Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE), Infirmier Diplômé d'Etat (IDE), Infirmier Puéricultrice Diplômée d'Etat, Audioprothésiste, Opticien-Lunetier, Orthoprothésiste, Orthopédiste-orthésiste, Orthésiste, Podo-orthésiste, Prothésiste, Diététicien, Ergothérapeute, Masseur-kinésithérapeute, Orthophoniste, Orthoptiste, Psychomotricien, Pédiatre-podologue, Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM), Préparateur en pharmacie, Technicien de laboratoire médical, Sage-Femme, Allergologie, Anesthésie-réanimation, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie orale, Chirurgie orthopédique et traumatologique, Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique, Chirurgie thoracique et cardiovasculaire, Chirurgie vasculaire, Chirurgie viscérale et digestive, Dermatologie et vénéréologie, Endocrinologie-diabétologie-nutrition, Gynécologie médicale, Gynécologie obstétrique, Gériatrie / Gériatologie, Hématologie, Hépatogastro-entérologie, Maladies infectieuses et tropicales, Médecine cardiovasculaire, Médecine d'urgence, Médecine et santé au travail, Médecine intensive-réanimation, Médecine interne et immunologie clinique, Médecine légale et expertises médicale, Médecine nucléaire, Médecine physique et de réadaptation, Médecine vasculaire, Neurochirurgie, Neurologie, Néphrologie, Oncologie, Ophtalmologie, Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale, Pneumologie, Psychiatrie, Pédiatrie, Radiologie et imagerie médicale, Rhumatologie, Urologie, Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien hospitalier, Pharmacien titulaire d'officine, Chirurgie dentaire, Chirurgie dentaire (spécialiste Orthopédie Dento-Faciale), Chirurgie dentiste spécialisé en chirurgie orale, Chirurgie dentiste spécialisé en médecine bucco dentaire, Biologie médicale



MÉDECINE LÉGALE

Formation DPC

REPÉRAGE DE LA MALTRAITANCE CHEZ L'ENFANT

➤ FORMAT

MIXTE (VIGNETTES CLINIQUES - AUDIT) ⌚ 8H | [SUR SITE](#)

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Les violences et les maltraitements envers les personnes vulnérables font l'objet d'une politique renforcée ces dernières années, notamment dans le cadre de plans d'actions interministériels et pluriannuels dédiés. Le plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022, porté par le secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles, a pour ambition de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique. En France, les répercussions ainsi que la fréquence de la maltraitance et des violences restent insuffisamment connues. Elles sont à mettre en perspective avec la promotion de la bientraitance des enfants et des adultes vulnérables dans tous leurs milieux de vie. Quelle que soit la victime, les professionnels doivent pouvoir acquérir des connaissances et des compétences sur les répercussions individuelles et collectives de la maltraitance et des violences sous ses diverses formes et notamment sur le développement et le devenir de la victime. Ils doivent ainsi être en mesure d'appréhender les différentes formes de violences pour mieux les repérer ainsi que les conduites à tenir, le cas échéant. La connaissance du cadre réglementaire et des dispositifs ou acteurs (institutionnels, associatifs) à mobiliser doit permettre à ces professionnels d'agir face à des situations de maltraitance ou de violences identifiées.

Cette formation sur la maltraitance chez l'enfant, vous permettra d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires relatives à leurs droits et besoins fondamentaux, sur les circuits de remontée des informations préoccupantes et des signalements et du parcours de protection de ces personnes mineures.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
• Connaître les différentes formes de maltraitance • Savoir recueillir la parole de l'enfant dans le respect de la personne • Connaître le dispositif de protection de l'enfance • Maîtriser une approche multidisciplinaire et garantir une cohérence et une coordination des interventions	• Être capable de repérer des signes de souffrance de la personne mineure victime de maltraitance • Pouvoir repérer l'impact de la maltraitance sur le développement psychosomatique et la santé de l'enfant • Identifier les signes d'alerte de maltraitance chez l'enfant • Maîtriser les modalités de saisine des autorités compétentes

➤ PUBLICS

Médecine générale, Ergothérapeute, Masseur-kinésithérapeute, Orthophoniste, Orthoptiste, Psychomotricien, Pédiatre-podologue, Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM), Préparateur en pharmacie, Technicien de laboratoire médical, Sage-Femme, Allergologie, Anesthésie-réanimation, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie orale, Chirurgie orthopédique et traumatologique, Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique, Chirurgie thoracique et cardiovasculaire, Chirurgie vasculaire, Chirurgie viscérale et digestive, Dermatologie et vénéréologie, Endocrinologie-diabétologie-nutrition, Gynécologie médicale, Gynécologie obstétrique, Hématologie, Hépatogastro-entérologie, Maladies infectieuses et tropicales, Médecine cardiovasculaire, Médecine d'urgence, Médecine intensive-réanimation, Médecine interne et immunologie clinique, Médecine légale et expertises médicales, Médecine vasculaire, Neurochirurgie, Neurologie, Néphrologie, Ophtalmologie, Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale, Pneumologie, Psychiatrie, Pédiatrie, Radiologie et imagerie médicale, Rhumatologie, Urologie, Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien titulaire d'officine, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE), Infirmier Puéricultrice Diplômée d'Etat, Chirurgie dentaire, Chirurgie dentaire (spécialiste Orthopédie Dento-Faciale), Chirurgie dentiste spécialisé en chirurgie orale, Chirurgie dentiste spécialisé en médecine bucco dentaire, Orthoprotésiste, Orthopédiste-orthésiste, Orthésiste, Podo-orthésiste, Biologie médicale



Formation DPC

VIOLENCES CONJUGALES : RÔLE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ➤ **FORMAT**

MIXTE (VIGNETTES CLINIQUES - AUDIT) ⌚ 8H | SUR SITE OU EN CLASSE VIRTUELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Les violences conjugales se définissent comme des violences commises au sein des couples mariés, pacsés ou en union libre. Il est aujourd'hui admis qu'un enfant témoin de violences conjugales est un enfant victime.

En 2020, en France, 102 femmes et 23 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex partenaire et 14 enfants mineurs sont décédés dans un contexte de violences au sein du couple. Chaque année, on estime que 213 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences conjugales dans leurs formes les plus graves et que 140 000 enfants vivent dans un foyer touché par ces violences.

Ces chiffres sont probablement encore sous-estimés malgré les avancées permises par les plans interministériels de lutte contre les violences. Or, on sait que les conséquences de la violence sur la santé à court, moyen et long terme sont extrêmement délétères et ce dès le plus jeune âge.

Les violences conjugales amènent les victimes à multiplier leurs recours aux soins ce qui en fait un véritable enjeu de santé publique. Les professionnels de santé apparaissent donc comme des acteurs clés dans la prise en charge de ces patients victimes de violences. Néanmoins, ces mêmes professionnels demeurent très peu sensibilisés et formés à cette problématique durant leur cursus pouvant naturellement occasionner un inconfort et des difficultés de terrain.

Cette formation sur les violences conjugales vous permettra de préciser votre rôle capital auprès de ces patients victimes en traitant premièrement des conséquences directes ou indirectes des violences sur la santé de vos patients (mineurs ou majeurs), puis, secondairement en vous permettant d'acquérir les compétences nécessaires à leur repérage et à la rédaction d'un certificat ou d'une attestation de déclaration. Un focus présentera les spécificités du repérage et de la prise en charge pour les personnes vulnérables.

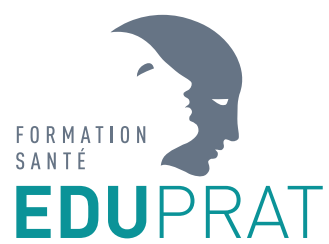
➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
• Connaître le cycle de la violence et la notion d'emprise • Identifier les conséquences des violences conjugales sur la santé • Maîtriser le principe du dépistage systématique • Connaître le dispositif du signalement judiciaire	• Être capable d'expliquer les mécanismes de la violence et leurs conséquences à un patient victime • Être en mesure de rédiger un certificat médical ou une attestation professionnelle • Connaître et évaluer les critères du danger encouru • Savoir informer et orienter le patient victime vers les différents professionnels afin d'assurer une prise en charge pluridisciplinaire

➤ **PUBLICS**

Médecine générale, Masseur-kinésithérapeute, Pédicure-podologue, Sage-Femme, Gynécologie médicale, Gynécologie obstétrique, Psychiatrie, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE), Chirurgie dentaire, Chirurgie dentaire (specialiste Orthopédie Dento-Faciale), Chirurgie dentiste spécialisé en chirurgie orale, Chirurgie dentiste spécialisé en médecine bucco dentaire





4 Av Neil Armstrong - Bât Mermoz, 33700 MERIGNAC
☎ 05 56 51 65 14 | 🌐 www.eduprat.fr | ✉ contact@eduprat.fr